



REV 3 du 10/12/10

## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL POUSETS

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE 2011

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION ET FORME DE JEU :

Ouverte aux filles et garçons nés en 2001 ou après, de nationalité française, licenciés F.F.G dans les Alpes Maritimes à jour de leur certificat médical.

Cette épreuve se déroule sur un tour de 9 trous en « Strokeford. » qui est un strokeplay aménagé pour les poucets : le joueur marque des points selon le nombre de coups joués; à 7 il marque encore un point, à 8 il relève sa balle et passe au trou suivant. Les garçons et les filles partiront des mêmes marques.

Ce championnat se déroulera en même temps que le troisième tour du championnat des écoles de golf poucets. Selon le nombre d'écoles participantes au Championnat, des joueurs non participants au championnat pourront être inscrit à titre individuel.

**Date et lieux du tour : le 18 juin 2011 sur le Compact de St Donat**

**Conditions particulières :** Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés. Pendant la compétition, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc. devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur

**Classement :** Les titres de Championne Départementale et Champion Départemental des poucets seront décernés à l'issue de la compétition. Si un ou plusieurs enfants réalisent le même score que le premier du classement final, ils joueront, selon les Règles, autant de trous supplémentaires qu'il leur sera nécessaire pour se départager la première place.

#### ENGAGEMENT

Les inscriptions individuelles devront être établies sur les "Feuilles d'engagement au championnat individuel" émises par le Comité Départemental. Elles devront indiquer; le nom, la catégorie d'âge, l'index, numéro de licence et un numéro de téléphone et être envoyées par mail au comité départemental [cdgolf06@yahoo.fr](mailto:cdgolf06@yahoo.fr), avant **le 11 juin 2011**.

**Comité de l'Epreuve :** Un représentant du Comité Départemental des Alpes Maritimes, un arbitre désigné pour l'épreuve et un représentant du golf recevant.

**Siège social : Maison régionale des sports-Estérel Gallery-809 bis Bd des Ecureuils**

**06210 MANDELIEU**

**Tel : 04 92 97 46 96**

**Fax : 04 92 97 46 98 Courriel : [cdgolf06@yahoo.fr](mailto:cdgolf06@yahoo.fr)**